

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Discours prononcé le 13 avril par S. S. Pie X, pour la remise des chapeaux aux nouveaux cardinaux. — VII Le Denier de Saint-Pierre et le diocèse de Montréal. — VIII Aux prières. — IX La Sainte Vierge. — X Sœurs de Miséricorde : profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche, 26 mai

On fait la consécration à la Sainte-Trinité (1) ;

On annonce :

La clôture du mois de Marie, l'ouverture du mois du Sacré-Cœur de Jésus (2) ;

La fête-Dieu, sa solennité et sa procession ; salut chaque jour de l'octave.

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe le jour de la fête-Dieu (le 30), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 26 mai

LE DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

On fait en ce jour la fête de la Sainte-Trinité, *double de 2e cl.*, qui réduit

(1) La Congrégation des Indulgences a accordé, le 1er juin 1905, une indulgence plénière, applicable aux défunts, à ceux qui assistent à une cérémonie de rénovation des promesses du baptême dans une église paroissiale ou autre, pourvu qu'ils se soient confessés, aient communie et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

(2) Les indulgences suivantes ont été accordées aux exercices en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : 1o 7 ans et 7 quarantaines (7 ans seulement de 1873 à 1899) chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font quelques exercices de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur du Sacré-Cœur ; — 2o indulgence plénière, au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, moyennant confession, communion, visite d'une église et prière aux intentions du Souverain-Pontife, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à un pieux exercice, ou (depuis le 30 mai 1902) qui auront assisté au moins dix fois à l'exercice fait en public ; — 3o une indulgence plénière *quoties toties* le 30 juin dans toutes les églises où il y a eu, tous les jours du mois, un exercice public en l'honneur du Sacré-Cœur (8 juin 1904). Le salut du Très-Saint-Sacrement est autorisé, dans le diocèse de Montréal, à ce exercice.

à une simple mémoire celle de saint Philippe de Néri ; on honore aussi saint Eleuthère, P. M., du rite *simple* ; enfin on commence aux vêpres les fêtes de saint Bède le Vénéral, *double*, et de saint Jean, autre pape et martyr, du rite *simple*.

a) *Sainte-Trinité*. — La fête de la Sainte-Trinité est d'origine assez récente. Comme toutes les fêtes et particulièrement les dimanches honorent la sainte Trinité, l'Eglise ne voyait pas l'opportunité d'établir cette fête. Le pape Alexandre III, à qui on en faisait la demande au 12^e siècle, ne l'accorda pas. Cependant déjà, depuis deux siècles, cette fête se célébrait dans la cathédrale de Liège, en Belgique, et s'était répandue ailleurs. Un siècle plus tard, le pape Jean XXII crut accomplir la volonté du ciel en la rendant générale dans l'Eglise et en la fixant partout à ce jour. Adorons ce profond mystère de la sainte Trinité. Humilions notre raison devant la grandeur incompréhensible de Dieu. Tous les jours, mais particulièrement aujourd'hui, remercions Dieu le Père de nous avoir créés, Dieu le Fils de nous avoir rachetés, Dieu le Saint-Esprit de nous avoir sanctifiés par les sacrements et les grâces diverses que nous recevons à tout instant. En renouvelant notre consécration à la sainte Trinité (que nous ne manquerons de faire privément, si nous n'assistons pas à la consécration publique), excitons-nous à la charité fraternelle, dont l'union des personnes divines est le parfait modèle. C'est par cette charité toujours croissante en nous, alimentée par une réception plus fréquente de la sainte communion, que se réalisera en chacun la prière de notre divin Sauveur à la dernière Cène : « Mon Père... qu'ils soient un, comme nous sommes un » (3). Cette fête est une occasion favorable pour chacun d'examiner comment il fait habituellement le signe de la croix, et de corriger avec soin les défauts remarqués soit dans l'accomplissement de ce signe du chrétien, soit dans la récitation de la belle formule qui l'accompagne.

b) Saint Philippe de Néri, né de parents aussi chrétiens que nobles, fut élevé dans la plus vive piété. Sa douceur et son affabilité le firent surnommer dans sa jeunesse, *le bon petit Philippe*. Il perdit sa mère fort jeune. Un jour que son père le gronda à cause d'une légère querelle qu'il avait eue avec sa sœur, il pleura amèrement, non de la réprimande, mais de la faute qu'il regrettait comme si elle eut été grave. Il fut d'abord confié à des saints religieux sous la direction desquels il fit de grands progrès dans la piété. Mais son père, dans la crainte qu'il ne devint religieux, le confia à un oncle. Celui-ci le prit en telle estime qu'il songea à en faire son héritier. Mais notre saint visait d'autres richesses. Il préféra étudier à Rome les sciences ecclésiastiques, dans lesquelles il devint en peu de temps si habile que les professeurs eux-mêmes venaient le consulter comme un oracle. A vingt-trois ans, il passait pour une des lumières de son siècle. Il employa pour résister aux passions, avec la sainte commu-

(3) Evangile selon saint Jean, ch. xvii, v. 21.

nion, le moyen si efficace de la mortification. Il s'habitua à ne faire qu'un seul repas par jour et à n'y prendre que du pain, de l'eau, quelques olives et des herbes. Il passait parfois trois jours sans rien prendre. Souvent il employait les nuits entières à prier, quoiqu'il eût passé le jour à honorer la sainte Eucharistie et à vénérer les reliques des saints dans diverses églises. Sa sainteté rejaillissait sur tout son extérieur. Ayant refusé de recevoir la prêtrise, parce qu'il s'en estimait indigne, il ne l'accepta que par obéissance, à l'âge de trente-six ans. Il passait au confessionnal une grande partie de la journée et souvent de la nuit. Il entendait et convertissait un grand nombre de jeunes gens. Il fit ouvrir tous les soirs, pour y faire une instruction et la prière publique, un oratoire qui avait été jusque là fermé. C'est de ce mot que vient l'appellation des Oratoriens ou Congrégation de l'Oratoire qu'il fonda (4). A sa première messe et très souvent depuis, il parut élevé de terre et la tête entourée d'une auréole. Dans ses transports d'amour, il s'écriait : " Assez, Seigneur, assez. Suspendez le torrent de vos délices ; ô Dieu, puisque vous êtes si aimable, pourquoi ne m'avez-vous donné qu'un cœur pour vous aimer ? " Il se regardait néanmoins comme le plus grand des pécheurs et disait souvent à Dieu : " Seigneur, défiez-vous de moi, j'ai peur de vous trahir ". Malgré les assauts de l'esprit impur, il conserva sans tache, toute sa vie, le trésor de la virginité. Il dut accepter malgré lui la charge de supérieur général de sa communauté, mais il donna sa démission avant de mourir. C'est alors qu'il reçut le don de prophétie et des miracles et jouit souvent de la conversation des anges et de la Sainte Vierge. Il mourût âgé de plus de 80 ans. Il jouit d'une grande popularité à Rome où sa fête est d'obligation. Ses reliques sont conservées chez les Oratoriens de Florence (Italie centrale), sa ville natale.

c) Bede, né en Angleterre, sur les frontières de l'Ecosse, fut confié à l'âge de sept ans à un monastère de Bénédictins pour y être formé à la piété et à la science. Malgré son jeune âge, il étudia non pour orner son esprit et servir la vanité naturelle, mais uniquement pour mieux comprendre les saintes Ecritures qu'il lisait assiduellement. C'est dans ce but encore qu'il étudia la langue grecque et l'hébreu. Il entra dans l'ordre des Bénédictins et y devint prêtre. Un demi-savant, épris de jalousie et d'un faux zèle, dénonça Notre saint comme hérétique. C'est à l'occasion de cette calomnie que Dieu fit éclater la sainteté en même temps que la science de Bède. Il se justifia par un écrit respirant un esprit de modération et de douceur qui montre bien qu'il ne cherchait qu'à faire connaître la vérité. Il embrassait dans sa vaste érudition toutes les connaissances de l'époque. Il composa un commentaire de l'Ecriture sainte, une

(4) C'est à cette communauté qu'appartint le célèbre P. Faber, auteur de l'admirable livre *Tout pour Jésus*.

histoire de l'Angleterre, celle de son monastère, un martyrologe et une foule d'autres ouvrages. A l'âge avancé de soixante-douze ans, éprouvant une grande difficulté de respirer, il crut sa fin prochaine : " Je sens une grande joie, disait-il, de ce que je souffre ; je rends grâce à Dieu de ce qu'il m'a jugé digne d'être châtié sur la terre ; j'espère qu'il me glorifiera dans le ciel ". A l'approche de la fête de l'Ascension, il chanta l'antienne " O Roi de gloire " (des II vêpres) et ne put s'empêcher de verser des larmes aux derniers mots " ne nous laissez pas orphelins ". Il mourut la veille de l'Ascension au soir, après avoir prononcé les mots : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti*. C'était en l'an 735. En novembre 1899, Léon XIII le nomma docteur de l'Eglise et étendit son office à toute l'Eglise sous le titre de " saint Bède le Vénérable ", pour conserver un titre que le peuple, même de son vivant, lui donnait en l'appelant le " vénérable Bède ".

2o DISPOSITION DE CES DIVERS OFFICES :

Fête de la SAINTE-TRINITÉ, double de 2e cl. ; mém. de S. Philippe de Néri et du dim. (3o de S. Eleuthère, P. M., à la messe basse seulement) ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. à la fin.—Aux II vêpres, mém. 1o de S. Bède le Vénérable (ant. *O Doctor, v. Amavit*), 2o de S. Philippe de Néri (ant. *Hic vir, v. Justum*), 3o du dim., 4o de S. Jean, P. M., (ant. *Luz, v. Sancti*).

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la Fête-Dieu (le 30) mais on doit s'efforcer de la faire.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 juin

La solennité de la Fête-Dieu étant privilégiée à l'instar de la fête elle-même (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1 ; du missel, titre VI), on ne peut en ce jour lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754), même s'il tombe aujourd'hui et a l'office et la messe basse (comme saint Eugène).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Saint-Sacrement (Howick).

J. S.

Prières des Quarante-Heures

SAMEDI,	25	MAI	— Saint-Clément-de-Viauville.
LUNDI,	27	"	— L'Acadie.
MERCREDI,	29	"	— Contreccœur.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 24 avril 1907.

LES journaux annoncent que Pie X a fait confectionner une layette pour l'héritier du roi d'Espagne, et qu'après l'avoir bénite il l'a envoyée à Madrid par le garde noble chargé de remettre la barrette cardinalice à Mgr Rinaldini. *L'Osservatore romano* donne ensuite la description de la layette royale.

Raconté de cette manière, ce fait pourrait s'inscrire dans la rubrique de la chronique quotidienne ; et cependant il est loin d'en être ainsi. Pie X a repris un usage assez ancien dans l'Église, et a continué sur ce point les traditions reprises par Léon XIII après une interruption qui allait de Pie VI à ce pontife. Le 21 octobre 1880, le nonce pontifical en Espagne, Mgr Bianchi, mort depuis cardinal dataire, présentait solennellement au roi Alphonse XII le trousseau envoyé par Léon XIII pour la jeune princesse des Asturies, Maria Mercedes, aînée des enfants de ce roi.

— Mais cet usage remonte assez loin dans l'Église et nous en trouvons des traces dès l'époque de saint Grégoire, à la fin du VI^e siècle. Ce grand pontife, en effet, ayant appris en 604 par une ambassade de Théodelinde, reine des Lombards, la naissance de son fils Adoloald, lui envoyait des phylactères. Ces phylactères étaient des reliquaires faits avec plus ou moins de luxe et que l'on portait suspendus au cou. Nous avons encore aujourd'hui un reste de cet usage, car le parrain donne, d'après la coutume des familles chrétiennes aisées, à son filleul une médaille en cr que celui-ci portera toujours au cou suspendue par une petite chaîne de même métal. Un siècle plus tard, nous voyons le roi Pépin envoyer au pape saint Grégoire le *sabanum*, ou linge avec lequel on avait essuyé sa fille Gisèle au sortir de l'eau baptismale. Et c'est par le don de ce *sabanum* que commencèrent les rapports entre le Saint-Siège et la France.

— L'envoi d'une layette ou trousseau pour un nouveau né de sang royal remonte à Clément VIII qui en fit une cérémonie officielle de la cour pontificale, et un des premiers à en bénéficier fut le roi Henri IV de France. En 1601 un fils, qui devint Louis XIII, était né à Henri

IV. Le pape lui envoya Mgr Maffeo Barberini, depuis pape sous le nom de Urbain VIII en 1623, pour lui porter un trousseau destiné au futur héritier du royaume de France, et qu'il avait béni à cette intention. La formule de bénédiction fait allusion au sens mystique de ces dons ; car comme Notre-Seigneur a voulu se revêtir de notre nature humaine et a daigné être lui-même enveloppé de langes, ainsi on lui demande qu'il veuille protéger et bénir celui qui se servira de ces linges auxquelles son Vicaire a attaché sa bénédiction.

— Ces trousseaux royaux, faits de la toile la plus fine, étaient ornés de dentelles rares, ce qui est le vrai luxe de ces sortes de vêtements ; mais de plus le luxe pouvait plus facilement se déployer dans les manteaux dont devait se couvrir le royal enfant, les couvertures de son berceau, etc. Pie VI, par exemple, avait donné le trousseau de l'archiduc Ferdinand-Charles-Léopold, fils de l'empereur d'Autriche (1793). Les chroniques de l'époque nous parlent de ceintures ornées de miniatures, de dentelles et broderies d'or rehaussées de perles, de taies d'oreiller ayant des boutons de filigrane d'or, de petites chemises pour le nouveau né dont les boutons étaient des camées entourés de brillants, etc.

— Le trousseau donné par Pie X au roi d'Espagne se distingue surtout par la beauté des dentelles, toutes exécutées dans le style Louis XVI. Les dentelles d'Alençon se mêlant aux Valenciennes en forment la plus grande partie ; mais, comme pour rompre la monotonie du point, il y a des dentelles de Venise et d'autres de Bruxelles. Chaque pièce est ornée de la couronne royale d'Espagne. Le travail a été exécuté par les Sœurs Franciscaines de Marie qui y ont travaillé au nombre de cent ; et, pour pouvoir exécuter dans les délais voulus les désirs du Souverain-Pontife, elles ont dû faire venir leurs meilleures brodeuses d'Espagne, de Belgique et d'Angleterre.

— On sait que les socialistes ont voulu imiter le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier, et qu'un chimiste napolitain, ayant trouvé un mélange ressemblant à du sang, qui se liquéfiait à une température donnée, et se résolidifiait quand la température descendait au-dessous de ce point critique, a fait une tournée de conférences dans toute l'Italie. La conférence commençait par des attaques contre l'Eglise en général, le mal que cause la superstition

qu'elle entretient et développe dans les âmes, et la nécessité de la libre-pensée pour se défaire de ce joug qui déshonore la pensée humaine. Suivait une courte explication du miracle de saint Janvier, et enfin sa reproduction aux applaudissements de toute l'assistance.

— Les catholiques demandèrent au chimiste de vouloir renouveler son expérience, mais en l'entourant d'un contrôle scientifique qui put exclure toute supercherie, et déposèrent mille francs dans le cas où, avec ce contrôle, le miracle se reproduirait. Le chimiste italien se garda bien d'accepter le pari, et trouva plus commode, et surtout plus lucratif, de continuer sa tournée de conférences payantes. En échappant au contrôle, les socialistes espéraient avoir le champ libre. Que firent alors les catholiques italiens ? Ils cherchèrent à leur tour des substances colorées en rouge qui, solides à la température ordinaire, se liquéfiaient à tel ou tel degré ; et ils répétèrent, au grand dépit des socialistes qui croyaient en avoir le monopole, le miracle de leur chimiste. Mais la conférence expliquait en quoi consistait ce pastiche, montrait combien différentes en étaient les conditions, et comme quoi ces expériences laissaient intactes le vrai miracle napolitain. Celui-ci, en effet, ne se produit jamais dans les mêmes circonstances, ni à la même température, ni avec la même intensité. Il est donc complètement indépendant des conditions thermométriques de l'ambiant et n'est soumis à aucune loi physique. De plus, on a pu constater par l'analyse spectrale que c'est uniquement du sang qui est enfermé dans l'ampoule scellée et conservée dans le trésor. On a constaté aussi une augmentation du volume, plus ou moins considérable suivant les jours où se fait le miracle, et qui ne découle encore d'aucune loi. Enfin, cette augmentation de volume n'est point une illusion d'optique, un bouillonnement quelconque du liquide, car elle correspond à une augmentation de poids qui est arrivée jusqu'à 28 grammes.

— Et voilà ce que l'on ne pourra jamais imiter, ce qui dérouté tous les chimistes de Naples, y compris celui qui vient de faire sa bruyante tournée payante parmi les socialistes italiens.

DON ALESSANDRO.

DISCOURS PRONONCE LE 18 AVRIL PAR S. S. PIE X

Pour la remise des chapeaux aux nouveaux cardinaux

NOUS croyons devoir donner ici ce discours, dans sa totalité, à cause de la gravité des enseignements qu'il contient.

Nous accueillons avec le plus vif plaisir les sentiments de dévouement et d'amour filial que vous Nous avez exprimés, ainsi qu'au Siège apostolique, en votre nom et en celui de vos chers confrères, à l'occasion de l'honneur de la pourpre cardinalice auquel vous avez été appelés.

Mais si nous acceptons vos remerciements, Nous devons pourtant dire que les éminentes vertus dont vous êtes ornés, les œuvres de zèle que vous avez accomplies, les autres services signalés que vous avez rendus à l'Eglise, sur les terrains les plus divers, vous rendaient dignes d'être admis dans le sein de Notre Sénat sacré.

Nous sommes heureux d'avoir, non seulement l'espérance, mais aussi la certitude que, revêtus de cette nouvelle dignité, vous continuerez, comme par le passé, à consacrer vos forces et vos talents à assister le pontife romain dans le gouvernement de l'Eglise.

Si les Pontifes romains ont toujours eu besoin de secours extérieurs pour accomplir leur mission, ce besoin se fait maintenant bien plus vivement sentir dans les très graves circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, et au milieu des assauts continuels auxquels l'Eglise est en butte de la part de ses ennemis.

Et ne croyez pas, vénérables frères, que Nous voulons faire allusion aux événements, pourtant si douloureux, de France, parce qu'ils sont largement compensés par les plus chères consolations : par l'admirable union de ce vénérable épiscopat,

le généreux désintéressement du clergé et la pieuse fermeté des catholiques, d'opposés à tous les sacrifices pour la sauvegarde de la foi et la gloire de leur patrie. Il est avéré une fois de plus que les persécutions ne font que mettre en évidence et montrer à l'admiration universelle les vertus des persécutés ; et tout au plus sont-elles comme les vagues de la mer qui, se brisant sur les écueils dans la tempête, les purifient, s'il est nécessaire, de la fange qui les souillait.

Et vous le savez, vénérables frères, c'est pour cette raison que l'Eglise ne craignait rien quand les édits césariens intimaient aux premiers chrétiens ou d'abandonner le culte du Christ ou de mourir, car du sang des martyrs surgissaient de nouveaux prosélytes pour la foi.

Mais la guerre terrible qui lui fait répéter : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima* est celle, dérivant de l'aberration des esprits, qui fait méconnaître ses doctrines et répéter dans le monde entier le cri de révolte, pour lequel furent chassés les rebelles du ciel.

Et rebelles ne sont que trop ceux qui professent et répètent, sous des formes subtiles, des erreurs monstrueuses sur l'évolution du dogme ; sur le retour au pur Evangile, c'est-à-dire à l'Evangile débarrassé de sa frondaison, comme ils disent, des explications de la théologie, des définitions des conciles, des maximes de l'ascétisme ; sur l'émancipation de l'Eglise, à leur manière nouvelle, sans se révolter pour n'être pas mis dehors, mais néanmoins sans se soumettre pour ne point manquer à leurs propres convictions ; enfin sur l'adaptation aux temps en toutes choses, dans la manière de parler, d'écrire et de prêcher une charité sans foi, toujours tendre pour les mécréants, mais qui ouvre à tous la voie de la ruine éternelle.

Vous voyez, vénérables frères, si Nous, qui devons défendre de toutes Nos forces le dépôt qui Nous a été confié, Nous n'avons pas raison d'être anxieux en présence de cet assaut,

qui ne constitue pas une hérésie, mais le résumé et le suc vénéneux de toutes les hérésies, qui tend à miner les fondements de la foi et à anéantir le christianisme.

Où, anéantir le christianisme, parce que pour ces hérétiques modernes la sainte Ecriture n'est plus la source sûre de toutes les vérités, concernant la foi, mais un livre ordinaire.

L'inspiration se réduit pour eux aux doctrines dogmatiques, entendues à leur manière, et, pour un peu, ils ne feraient pas de différence avec l'inspiration poétique d'Eschyle et d'Homère. L'Eglise est le légitime interprète de la Bible ; elle est toutefois sujette aux règles de la science critique qui s'impose à la théologie et la rend son esclave.

Pour la tradition, tout est relatif et sujet à des mutations et, par suite, l'autorité des saints Pères est réduite à rien.

Et toutes ces mille erreurs se propagent dans des opuscules, des revues, des livres ascétiques et jusque dans des romans et s'enveloppent de certains termes ambigus, sous des formes nébuleuses, afin d'avoir toujours un refuge prêt pour la défense, et de ne pas encourir une condamnation ouverte et aussi de prendre dans leurs lacets les esprits qui ne sont pas sur leurs gardes.

Aussi nous comptons sur votre concours, vénérables frères, pour que, quand avec les évêques suffragants de votre région vous connaîtrez de ces semeurs de zizanies, vous vous unissiez à Nous pour les combattre, vous signaliez le péril auquel les âmes sont exposées, vous dénonciez leurs livres aux Sacrées Congrégations romaines et vous usiez au besoin de la faculté à vous concédée par les sacrés canons et les condamner solennellement, étant bien persuadés de la très haute obligation que vous avez assumée d'aider le pape dans le gouvernement de l'Eglise, de combattre l'erreur et de défendre la vérité jusqu'à l'effusion du sang.

qu
sai
des
ple
cho
moi
cha
dou



fidél
L'
pas
lèvre
janv.
tion
de to
tres
d'offi
Da
F.L.
raire
missi
comm
Sa

(1) :

Du reste, Nous Nous confions, chers fils, dans le Seigneur qui Nous donnera dans le temps opportun les secours nécessaires. Que la bénédiction apostolique que vous avez demandée descende abondamment sur vous, sur le clergé et sur le peuple de vos diocèses, sur tous les vénérés évêques et les fils choisis qui, par leur présence, ont orné cette solennelle cérémonie, sur vous et vos parents ; qu'elle soit pour tous et pour chacun la source des grâces les plus précieuses et des plus douces consolations.

LE DENIER DE SAINT-PIERRE ET LE DIOCÈSE DE MONTREAL

NOS lecteurs se rappellent l'important mandement sur le Denier de Saint-Pierre, que Mgr l'archevêque adressait naguère (1) au clergé et aux fidèles de son diocèse.

L'appel du premier pasteur a été entendu, et ce n'est pas sans une légitime fierté que nous avons appris, des lèvres mêmes de Monseigneur, à la réception du 1er janvier, que grâce au zèle qu'on a su mettre à l'organisation de cette œuvre, et grâce surtout à la bonne volonté de tous, c'était, cette année, une somme de 12,000 piastres (60,000 francs), que Sa Grandeur aurait le bonheur d'offrir au Saint-Père.

Dans le récent voyage qu'il a fait à Rome, M. l'abbé F.-L.-T. Adam, curé du Sacré-Cœur et chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée et a remis à notre Père commun l'offrande du diocèse.

Sa Sainteté s'est montrée très touchée de cette démar-

(1) 29 octobre 1905.

che filiale ; et voici la magnifique et consolante lettre qu'Elle a chargé M. le curé Adam de remettre à Monseigneur. Nous en publions le texte latin avec la traduction française.

PIUS PP. X

Venerabilis frater, salutem et apostolicam benedictionem.

Laudem tibi præcipuam debemus de studio in Nos tuo, unde episcopalis muneris informas acta, deque adiumentis, efficacitate præstantibus, quibus Apostolicæ Sedis sustentandæ vitæ studes. In primis rationem hac laude spectamus, qua opus Petrianae stipis habes in Archidiocesi providenter instructum; quando quidem ea declarata atque inculcata re, quanti interest necessitatibus Patris subsidio venire, singulos es cohortatus auctoritate tua ut certum definitumque in modum deliberarent de fortunis proventibusque aliquid detrahere Vicario Christi submittendum. Deinde alacritatis tuæ placet dilaudare exitum, itemque voluntates fidelium commendare, qui istic iam nunc videntur tua libenter exceperisse studiosa verba et invitationi respondisse. Habeas igitur a Nobis aperiaturque vicissim populo grati animi sensus, bonamque scias conceptam per Nos esse spem, istam debere Ecclesiam, sicuti antea, ita in posterum, perutilem Sanctæ Sedî fieri.

Testem benevolentiae Nostræ et divinorum auspicem munerum Apostolicam Benedictionem tibi et fidelibus tuis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die XIII Martii anno MCMVII, Pontificatus Nostri quarto.

PIUS PP. X.

PIE X, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous devons vous louer tout spécialement de votre zèle pour Notre personne, qui inspire les actes de votre administration épiscopale, ainsi que des secours remarquables et efficaces par lesquels vous vous efforcez de subvenir aux besoins du Siège apostolique.

Ce dernier éloge vise surtout la sage mesure, grâce à laquelle le Denier de Saint Pierre se trouve désormais établi dans votre diocèse.

Après avoir publiquement fait entendre combien il est important de venir en aide au Père commun, vous avez exhorté, de tout votre pouvoir, les diverses classes de vos diocésains à déterminer, d'une manière nette et précise, la part qu'ils doivent prélever sur leurs biens et sur leurs revenus, pour le Vicaire de Jésus-Christ.

Nous Nous plaignons ensuite à louer hautement le résultat de votre activité, en même temps qu'à rendre hommage aux bonnes dispositions des fidèles qui là-bas semblent déjà avoir bien accueilli les exhortations de votre zèle et répondu à votre appel.

Recevez donc l'expression de Nos sentiments de reconnaissance et assurez, à votre tour, votre peuple de Notre gratitude. Nous avons bon espoir, laissez-Nous vous le dire, que l'Eglise de Ville-Marie ne sera pas moins utile au Saint-Siège, à l'avenir, qu'elle l'a été par le passé.

En témoignage de Notre bienveillance et comme gage de divines faveurs, Nous vous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur, à vous et à vos fidèles, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 mars de l'année 1907, quatrième de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

Ces précieux documents, nous en avons l'assurance, seront, pour tous nos confrères et pour les fidèles confiés à leur sollicitude, un encouragement à redoubler de zèle afin que, de plus en plus, si c'est possible, à l'avenir, le Denier du Pape, le " Denier sacré ", comme disait Mgr Bourget, de sainte mémoire, soit l'une des œuvres les mieux établies et les plus fructueuses dans le diocèse.

" Vous savez—écrivait Monseigneur l'archevêque dans le mandement précité—la pénible situation faite depuis longtemps déjà au chef de l'Eglise. Bien qu'il habite un

palais, nous pouvons dire qu'il est pauvre, eu égard aux charges énormes qui pèsent sur ses épaules, et aux obligations multiples auxquelles il est tenu de faire face à chaque instant. Ce n'est pas Rome seulement, en effet, ce n'est pas l'Italie seulement, c'est l'univers entier qui est l'objet de la constante sollicitude de celui qui porte le grand nom de vicaire de Jésus-Christ sur la terre....."

" Le pape n'a pas qu'à soutenir l'honneur de la cour pontificale ; il y a tant d'œuvres qui comptent sur sa protection efficace, tant de malheurs que son cœur veut soulager, tant de charités qui s'imposent dans une existence comme la sienne !....."

Nos confrères, tant séculiers que réguliers, qui ont charge d'administration dans les églises et chapelles du diocèse, auront à cœur, en conséquence, de faire, selon qu'il est commandé, les deux quêtes annuelles pour le denier de Saint-Pierre, aux jours fixés et à *toutes les messes* — non pas à la grand'messe seulement, — " afin que chaque fidèle ait l'occasion de participer à cette œuvre de justice et de piété filiale ".

De plus, en autant que possible, c'est le désir de Monseigneur, que ces quêtes soient faites par les prêtres de la paroisse, ou, tout au moins, par messieurs les marguilliers ou autres notables ; c'est aussi le désir de Sa Grandeur que la quête du dimanche de la Trinité soit précédée, cette année, de la lecture de la lettre du Souverain Pontife.

AUX PRIERES

Sœur Inez de Jésus, née Alice Gilbert, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Washington.

Sœur Saint-François de Paule, née Marie-Rose Pelletier, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Mme Prosper Pellerin, décédée à Montréal.

LA SAINTE VIERGE

La biographie du curé d'Ars dit comment la dévotion à la Sainte Vierge fit le bonheur de toute sa vie. Dans son enfance et sa jeunesse, il trouva dans cette dévotion admirablement manifestée la sauvegarde de ses vertus précoces et de sa vocation.

Rappelons ici les pratiques de piété envers Marie qu'adopta le Bienheureux devenu prêtre. Il aimait à célébrer la messe à l'autel de la Sainte Vierge le plus souvent qu'il pouvait ; il n'y manquait jamais le samedi. Le samedi aussi, il remerciait le bon Dieu d'avoir créé la Sainte Vierge Immaculée et de lui avoir donné un si bon cœur pour les pauvres pécheurs. Tous les jours il récitait le *Regina cæli* en action de grâces des faveurs qui lui étaient venues par Marie. Tous les soirs, à la prière, il disait en chaire le chapelet de l'Immaculée Conception. Il ne cessait de prêcher la dévotion de Saint-Rosaire. Depuis son vicariat, il avait organisé une association de prières en l'honneur de la Sainte Mère de Dieu. La pratique fondamentale consistait à réciter l'*Ave Maria* quand l'heure sonnait, avec l'invocation : " Bénie soit la Très Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu !... O Marie, que toutes les nations glorifient, que toute la terre invoque et bénisse votre Cœur Immaculé " ! Jamais il n'omit cette pratique. La dévotion à la Sainte Vierge fut le premier trait sous lequel il se révéla à ses paroissiens. Les fêtes de Notre-Dame n'étaient célébrées nulle part comme à Ars. Son image se voit partout dans le village, sur la façade de l'église, au détour des chemins, sur la porte et dans l'intérieur des maisons.

Le Cœur de la Très Sainte Vierge était le refuge du curé d'Ars dans toutes ses peines, et l'arsenal auquel il empruntait incessamment les armes dont il se servait

pour combattre l'enfer. Une de ses plus grandes pratiques était de conseiller une neuvaine au Saint Cœur de Marie. " J'ai si souvent puisé à cette source, disait-il, qu'il n'y resterait plus rien depuis longtemps, si elle n'était pas inépuisable ". — " Je pense, ajoutait-il dans son langage pittoresque, je pense qu'à la fin du monde la Sainte Vierge sera bien tranquille ; mais tant que le monde dure, *on la tire de tous les côtés...* La Sainte Vierge est comme une mère qui a beaucoup d'enfants. Elle est continuellement occupée à aller de l'un à l'autre ". Comme dit notre Bienheureux : *Tirons donc chacun de notre côté ; nous pourrons peut-être empêcher la Sainte Vierge d'être tranquille, nous ne pourrons la lasser. Demandons-lui tant de choses qui nous manquent ; demandons-lui surtout, comme le curé d'Ars, la science de la sainteté, et par là même la science du ciel. — " On n'entre pas dans une maison, dit le Bienheureux curé, sans parler au portier : eh bien ! la Sainte Vierge est la portière du ciel ! "*

SŒURS DE MISERICORDE

PROFESSION RELIGIEUSE

LE samedi, 27 avril, à la maison-mère des Sœurs de Miséricorde, Mgr Z. Racicot, évêque de Pogle, après avoir prononcé l'allocution de circonstance, donnait le saint habit à Melles Alice Bélanger, Sœur Saint-Vincent-Ferrier, de Chambly ; Léa Gallipoli, Sœur Saint-Félix de Valois, de Montréal ; Louise Malo, Sœur Marie-Claire, de Saint-Roch-de-l'Achigan ; et Henriette Marion, Sœur Marie de la Miséricorde, de Saint-Paul-l'Ermite.

Quatre novices ont prononcé leurs vœux annuels : Sœur Marie de Lourdes, née Maria Lecavalier, de Montréal ; Sœur Sainte-Geneviève, née Elsie-Marguerite Dupuis, de Coleman, Wisconsin, E.-U. ; Sœur Saint-Marc, née Anna Demers, de Montréal ; et Sœur Sainte-Fortunate, née Maria Brien dit Desrochers, de Maisonneuve.

La sainte messe a été célébrée par M. l'abbé A. Desautels, curé de Saint-Lazare.